

3 MISSIONS LOCALES DANS L'EURE-ET-LOIR

62 points d'accueil, 67 salariés,
6 739 jeunes accompagnés



📍 Dreux

Mission locale du drouais

7 rue Henri Dunant,
28100 Dreux
02 37 38 57 67
mission.locale.dreux@wanadoo.fr

1 antenne
26 permanences et relais

📍 Milos

Mission locale ouest et sud Eure-et-Loir / MILOS 28

30 rue de Varize,
28200 Châteaudun
02 37 52 57 71
accueil.chateaudun@milos28.fr

1 antenne
10 permanences et relais

📍 Chartres

Mission locale de l'arrondissement de Chartres

2 rue de Normandie,
28110 Lucé
02 37 36 49 50
contact@maj-chartres.fr

24 permanences et relais

Directeur de la publication: Pierre GARCIA - Réalisation: SESE (Service Etudes, Statistiques, Evaluation) Publication: mars 2020 - www.gooab.fr

DIRECCTE INFOGRAPHIE
RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

L'accompagnement des jeunes par les missions locales

DÉPARTEMENT DE L'EURE-ET-LOIR | EN 2018

Une mission locale est une association du service public de l'emploi. Elle a pour mission de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion socio-professionnelle par un accompagnement global : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs. Elle s'appuie notamment sur des dispositifs mis en place par l'Etat (PACEA, Garantie jeunes, contrats aidés...) et les collectivités territoriales.



L'accompagnement des jeunes par les missions locales
Département de l'Eure-et-Loir

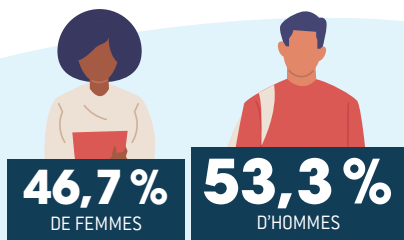
centre-val-de-loire.direccte.gouv.fr/Etudes-et-statistiques



PREFET DE LA RÉGION
CENTRE-VAL DE LOIRE

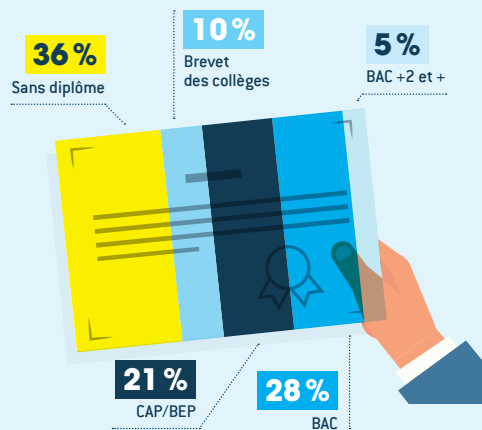
6 739 JEUNES ACCOMPAGNÉS

PAR LES MISSIONS LOCALES DE L'EURE-ET-LOIR EN 2018



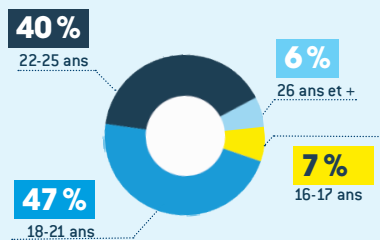
Plus d'1 jeune sur 2 accompagné par le réseau est qualifié (53 %)

RÉPARTITION DES JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR NIVEAU DE QUALIFICATION

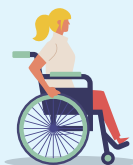


Près d'1 jeune sur 2 est âgé de 18 à 21 ans

RÉPARTITION DES JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR TRANCHE D'ÂGE



2 439 jeunes **nouvellement accueillis** en 2018



136 jeunes accompagnés par les missions locales sont reconnus **travailleurs handicapés**

Moins d'1 jeune sur 3 réside en zone d'habitat prioritaire

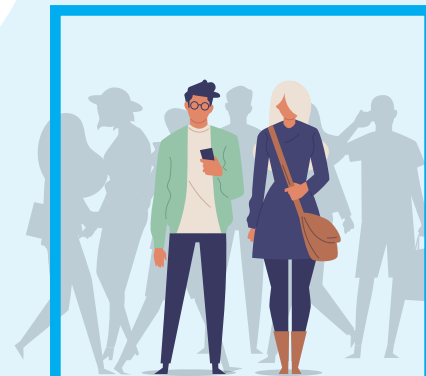
15,8%

des jeunes accompagnés en 2018 résident en ZRR*, soit 1 064 jeunes.



15,7%

des jeunes accompagnés en 2018 résident en QPV*, soit 1 058 jeunes.



585 jeunes ont bénéficié de la Garantie jeunes* en 2018

La Garantie jeunes s'adresse aux jeunes de 16 à 26 ans en situation de vulnérabilité.

Ce dispositif, mis en œuvre par les missions locales, consiste en un accompagnement renforcé vers l'emploi et l'autonomie.

Il est assorti d'une allocation d'un montant équivalent au revenu de solidarité active (RSA) pendant les périodes sans emploi ou formation.

* cofinancement par l'Union Européenne

Bilan de l'accompagnement des jeunes

858 ont bénéficié d'une ou plusieurs périodes d'immersion en entreprise

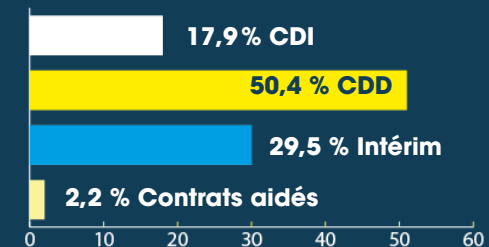
2 098 ont conclu au moins un contrat de travail (hors alternance)

783 ont accédé à une formation, dont 124 sont retournés en scolarité

960 sont entrés dans le cadre de la co-traitance entre missions locales et Pôle emploi

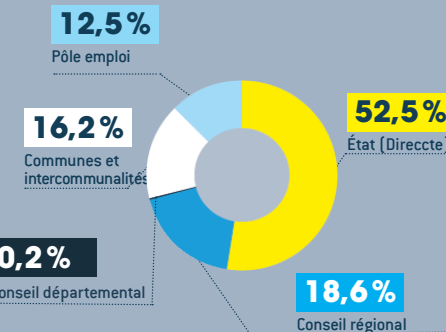
176 ont signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Au total, **3 338** contrats ont été signés



Le financement des missions locales dans le département de l'Eure-et-Loir

Leur activité principale est cofinancée par l'Etat, les collectivités locales et territoriales.



*ZRR : une zone de revitalisation rurale (ZRR) est un ensemble de communes membres d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), caractérisé par une très faible ou faible densité de population et répondant à l'un des trois critères socio-économiques suivants : un déclin de la population, un déclin de la population active et une forte proportion d'emplois agricoles.

*QPV : un Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville est un territoire d'intervention du ministère de la Ville, identifié selon un critère unique, celui du revenu par habitant.